



WEBINAIRE DE
PRÉSENTATION
DE L'APPEL À
PROJETS

« TERRES DE
TRANSITION
AGROÉCOLOGIQUE »
2025



Avec l'accompagnement
technique de :



18 SEPTEMBRE 2025

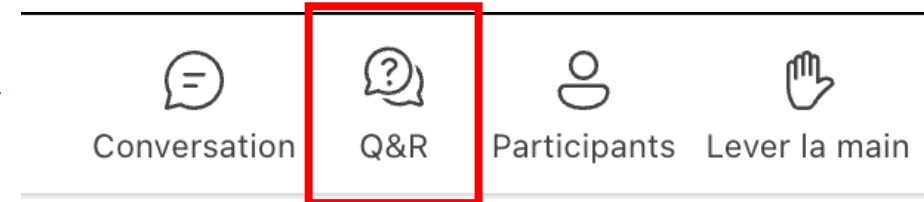
Quelques règles pour le webinaire

Audio

- Seuls les intervenants peuvent prendre la parole
- Vous pouvez adresser vos questions et remarques par écrit

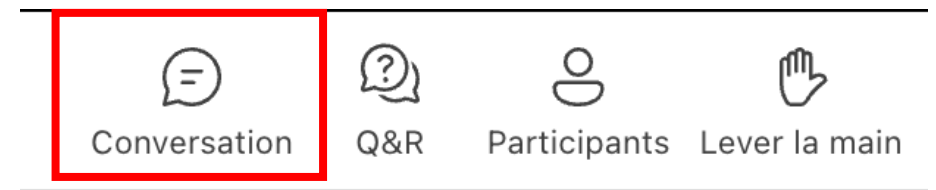
Posez une question aux intervenants

- avec l'interface « Q&R » en haut de l'écran



Signalez un problème technique

- Utilisez l'interface « Chat » en haut de l'écran



SOMMAIRE



1 PRÉSENTATION DE CNR ET DU 1^{ER} PLAN 5RHÔNE



2 PRÉSENTATION DES LAURÉATS DU 1^{ER} AAP



3 ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS



4 MODALITÉS



5 CALENDRIER



Webinaire enregistré
et mis en ligne sur la
page internet

Diaporama mis en
ligne sur la page
internet

1

PRÉSENTATION DE CNR ET DU 1^{ER} PLAN 5RHÔNE



UN MODÈLE UNIQUE EN FRANCE

Une société anonyme d'intérêt général

CNR est née en 1933 et a 3 missions solidaires :

- Produire de l'hydroélectricité
- Développer le transport fluvial
- Assurer l'irrigation des terres agricoles

Une redistribution vers les territoires

- Financement par la production d'énergie de l'aménagement du fleuve, de la conciliation des usages et de la préservation des écosystèmes
- Association des collectivités au capital de l'entreprise pour en partager la gouvernance et la valeur.

Une concession unique

- Début de la concession du fleuve Rhône à CNR par l'Etat : 1934
- Prolongation de la concession jusqu'en 2041 par la loi « Aménagement du Rhône » du 28 février 2022



CNR DANS LES TERRITOIRES

*« Le Rhône pour origine,
Les territoires pour partenaires,
Les énergies renouvelables pour l'avenir »*

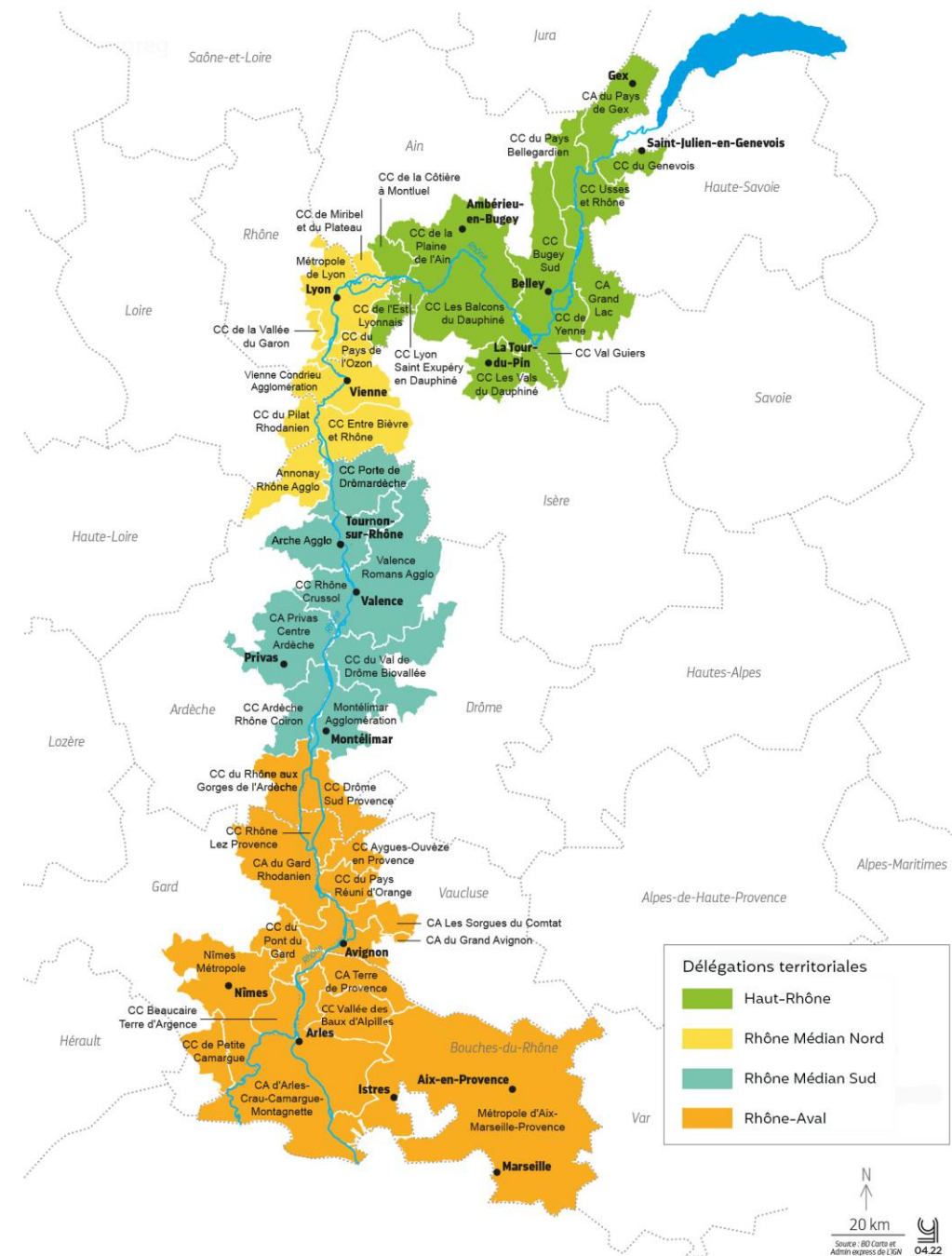
4 délégations territoriales :

- Haut-Rhône
- Rhône Médian Nord
- Rhône Médian Sud
- Rhône Aval

Cette organisation permet :

- Une relation de proximité et réactive à l'écoute des acteurs et des attentes locales
- Une gestion attentive et efficace de la concession

CARTE DES PÉRIMÈTRES DES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES CNR



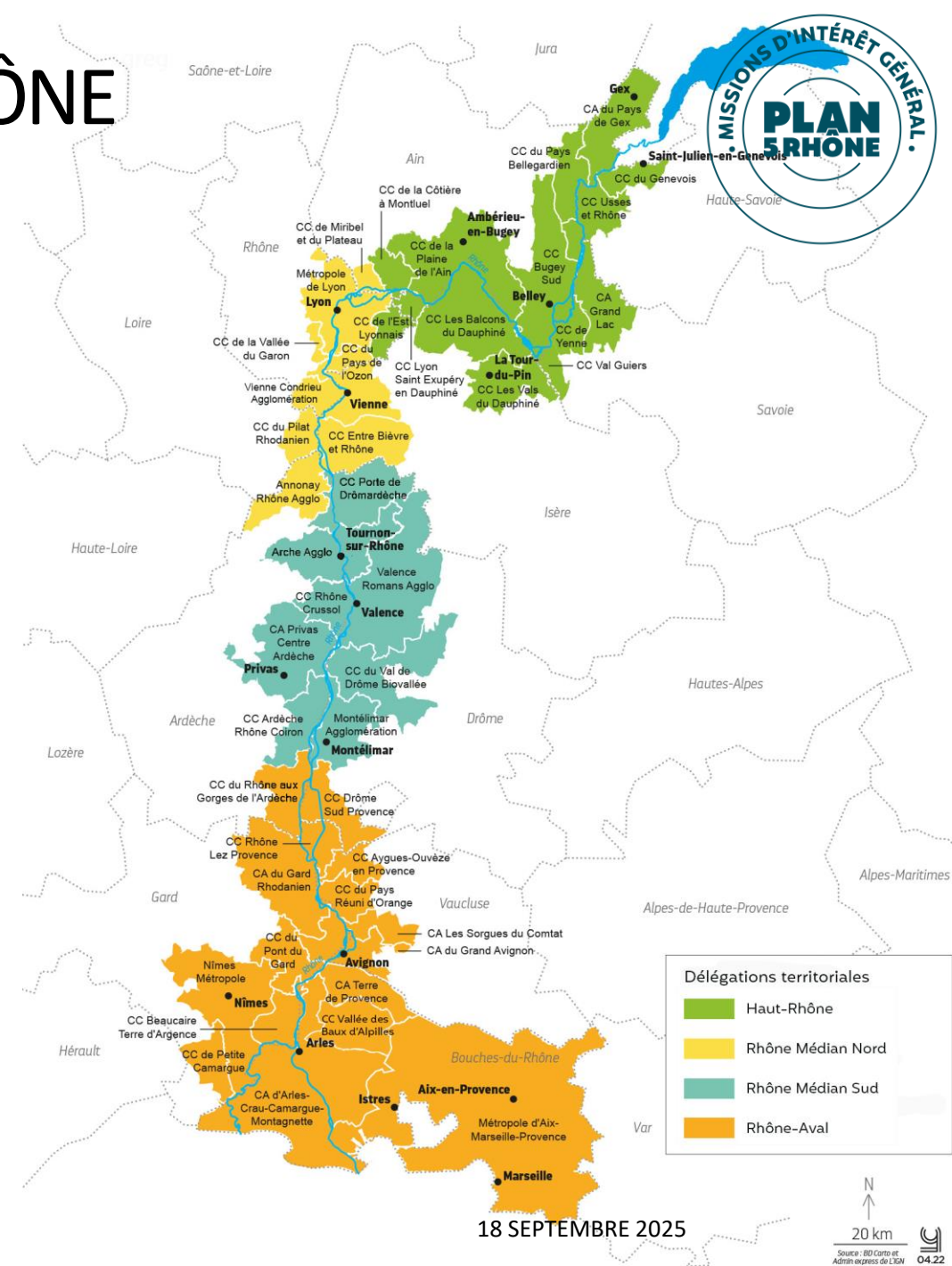
LES PLANS 5RHÔNE

CNR s'implique sur le long terme dans l'aménagement de la Vallée du Rhône et conduit pour cela des missions d'intérêt général sur les territoires via des programmes spécifiques sur 5 ans : les Plans 5Rhône.

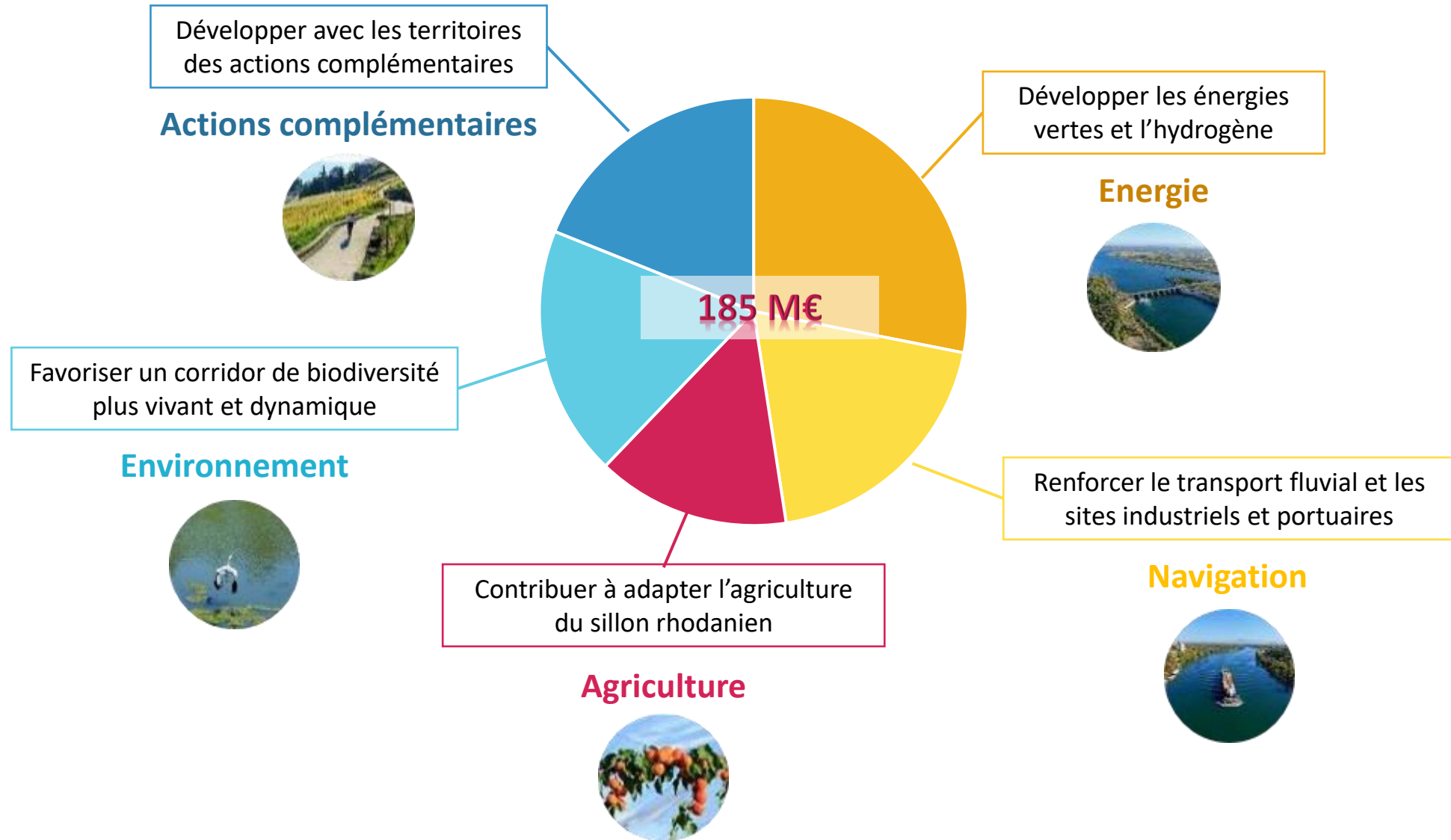


Objectif : transmettre un fleuve et un territoire valorisés aux générations futures.

- Le développement économique et industriel des territoires riverains du Rhône
- L'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- L'innovation



LES 5 VOILETS DES PLANS 5RHÔNE



LES 3 AXES DU VOLET AGRICULTURE



Aides au « fil de l'eau » avec une enveloppe dédiée sur un temps et un thème donné

Appels à projets

2

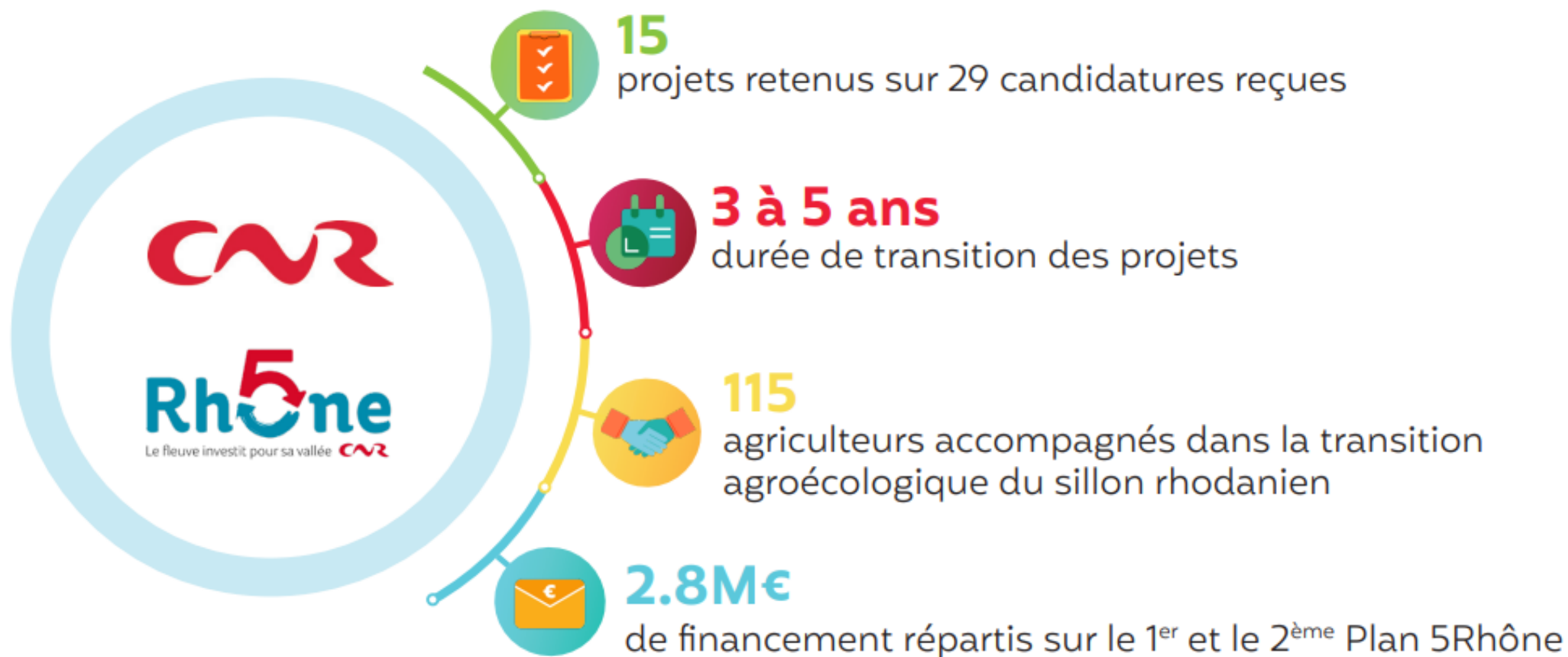
PRÉSENTATION DES LAURÉATS DU 1^{ER} AAP



*« Ensemble, accompagnons la
transition de l'agriculture en vallée
du Rhône »*

2. PRÉSENTATION DES LAURÉATS DU 1^{ER} AAP

« Ensemble, accompagnons la transition de l'agriculture en vallée du Rhône »



2. PRÉSENTATION DES LAURÉATS DU 1^{ER} AAP



● Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc

● Aura Chanvre

● ADABIO

● Com-munes Bugey Sud

● Prioriterre

● PNR du Pilat

● Com-munes Val de Drôme en Biovallée

● Chambre d'agriculture de la Drôme

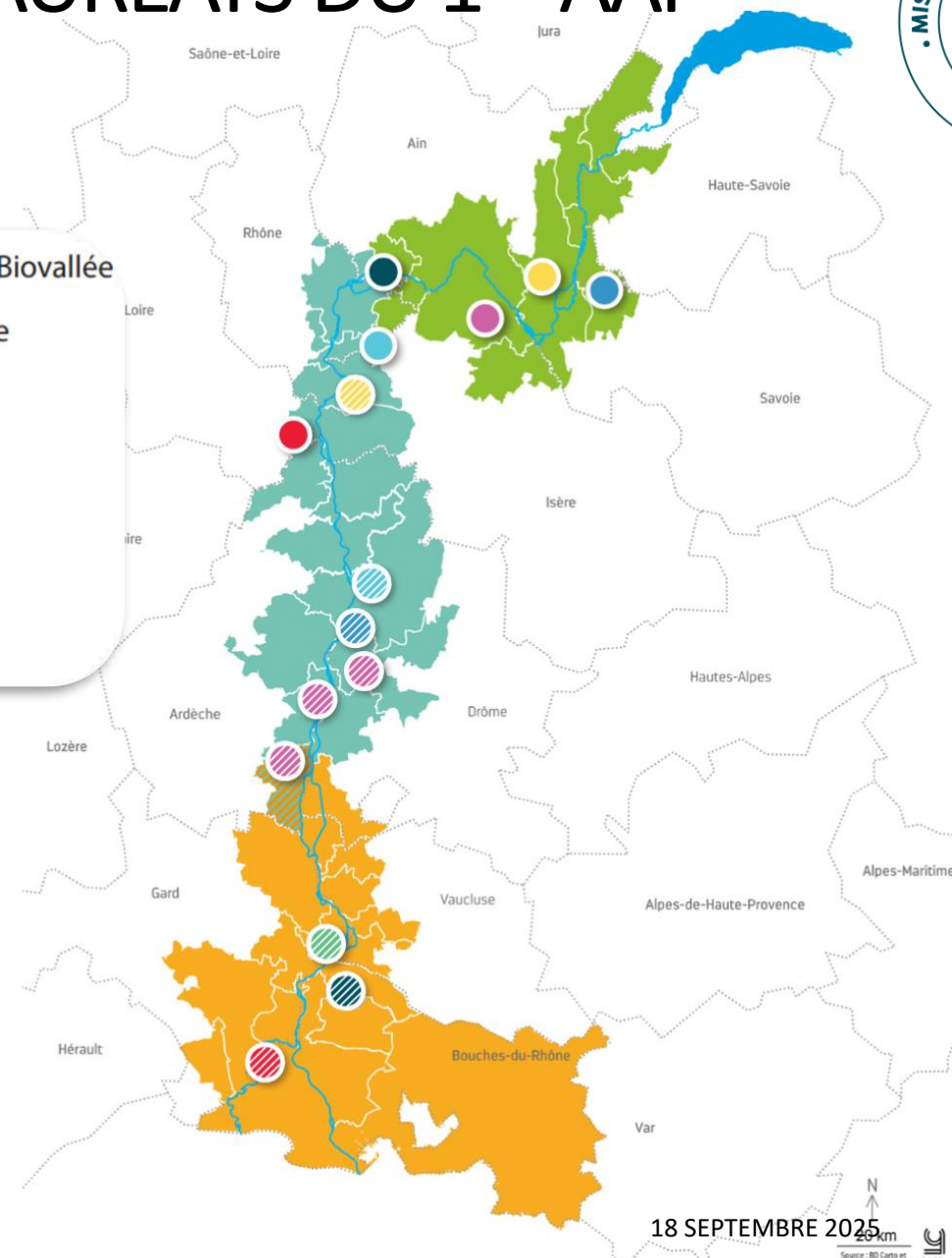
● ADAF

● Ecologia Conseils

● APREL

● Bio de PACA

● Centre Français du Riz



3

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L' APPEL À PROJETS 2025

« Terres de transition agroécologique »



3. ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

Objectif : Accompagner les collectifs agricoles dans la transition de l'agriculture dans le sillon rhodanien et les aider à impulser leurs projets

➔ **Les projets doivent répondre à 3 enjeux :**



Préservation de la ressource en eau



Préservation de la biodiversité



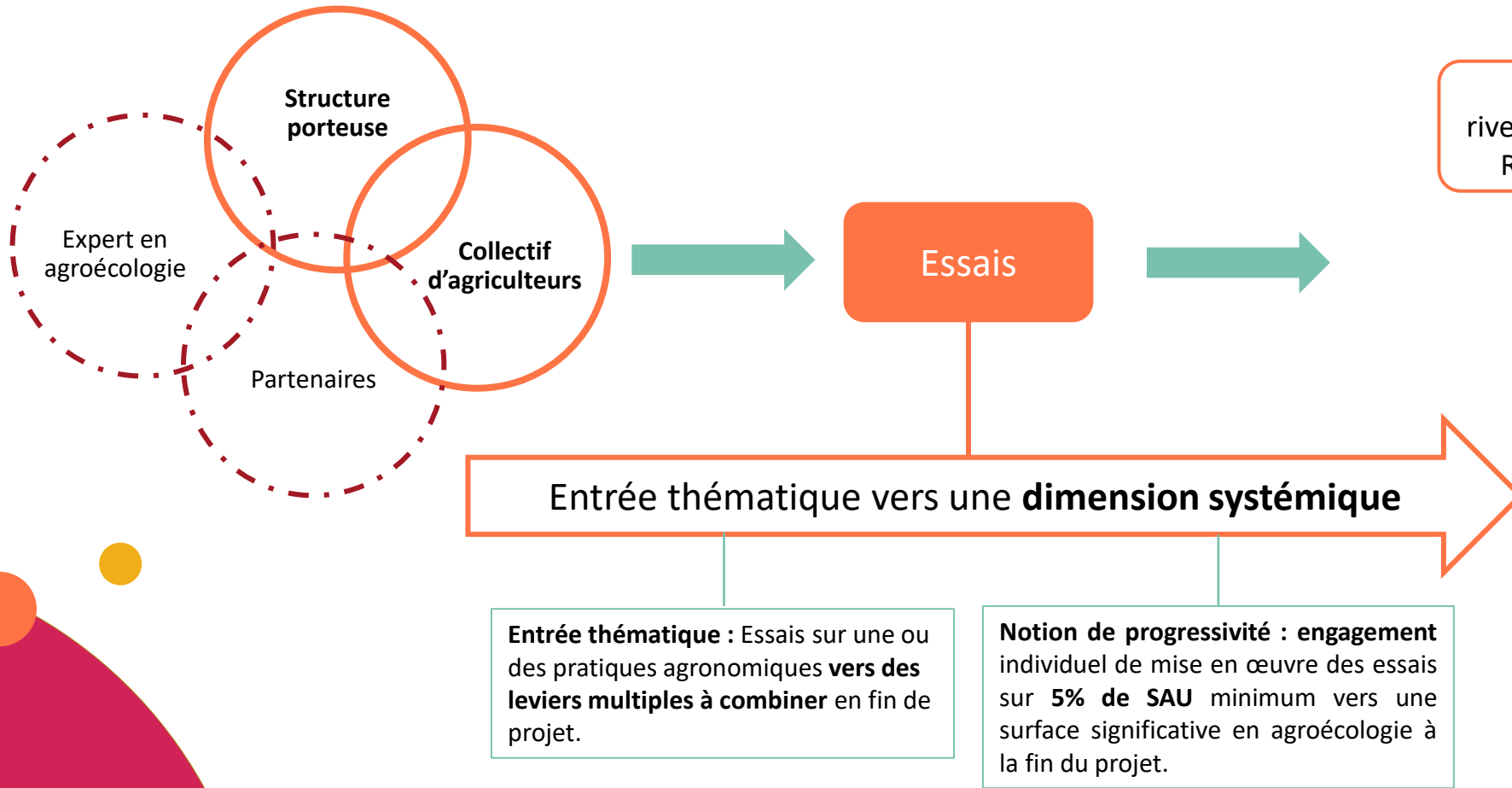
Atténuation et adaptation au changement climatique



3. ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

Cible

Périmètre géographique



Les territoires éligibles pour l'appel à projet agroécologie de CNR

EPCI
riverains du
Rhône



3. ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS



Echelle spatiale

Parcelle



Territoire

Echelle temporelle

Changements au
cours du projet



Pérennité du
groupe et des
changements

QUEL EST LE NIVEAU D'AMBITION ATTENDU ?



Développement de
**pratiques agricoles
durables et résilientes**

**Transition
agroécologique
systémique**, au-delà de
l'optimisation de
pratiques

Approche systémique de
la parcelle au paysage

Engagement de
progressivité dans les
surfaces engagées

Projets ambitieux ?

Volonté de **pérennisation**
des changements

**Production & diffusion
de nouvelles
connaissances et
références locales**

Emulation dans les
collectifs d'agriculteurs et
au-delà

Rechercher la
réplicabilité

4

MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS



4.1 ENTITÉS ÉLIGIBLES

Cet appel à projets s'adresse à des structures dotées d'une personne morale, accompagnatrices de collectifs agricoles, **dotées d'un animateur** :

Les **communes** ou **EPCI riverains** du fleuve Rhône

Les autres personnes **publiques** détenant une compétence en lien avec les **3 enjeux**, soit notamment :

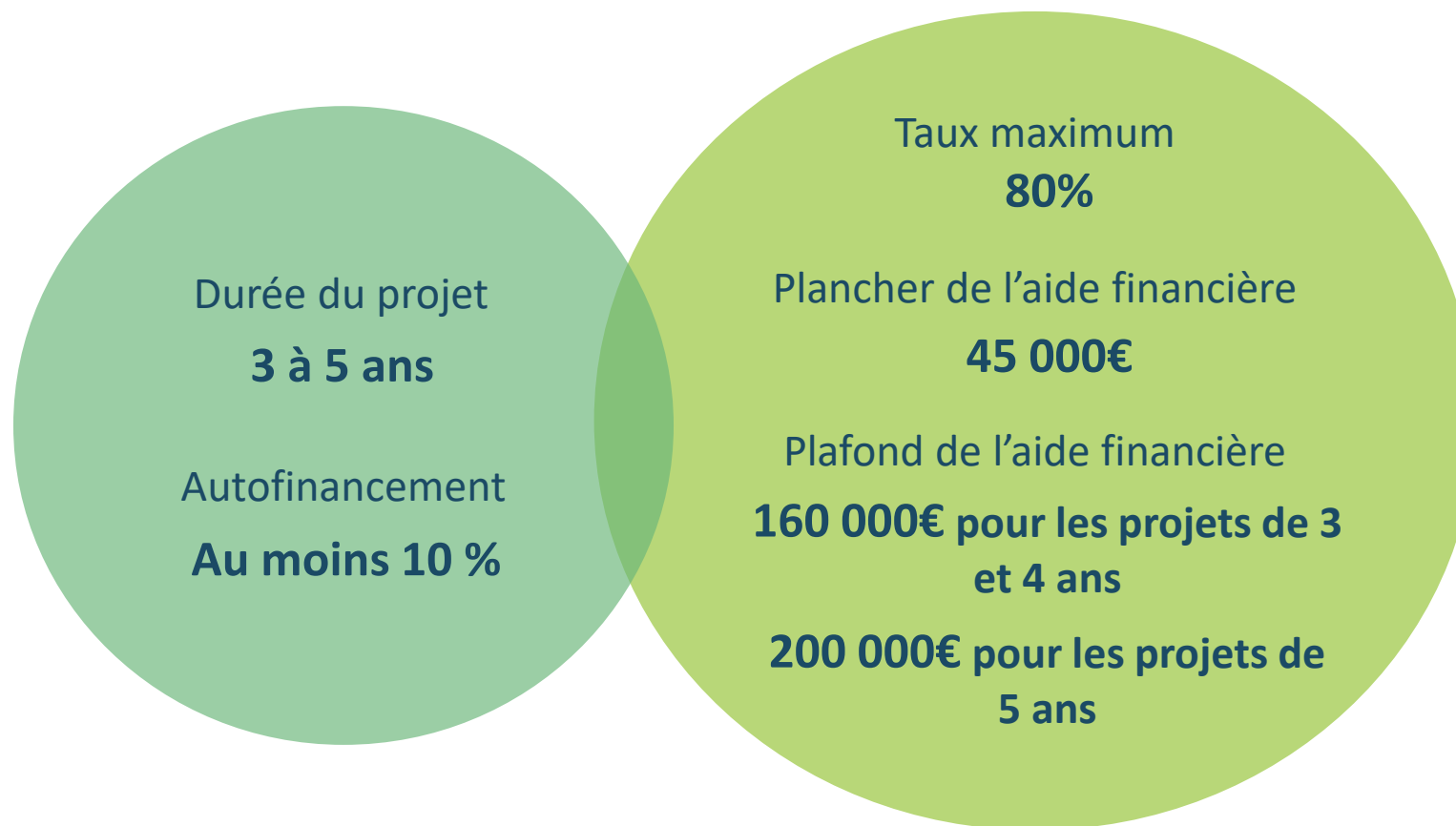
- Chambres d'agriculture
- Parcs Naturels Régionaux
- Syndicats de rivière
- ASA...

Les autres personnes morales **privées*** dont l'objet social est en lien direct avec les **3 enjeux**, soit notamment :

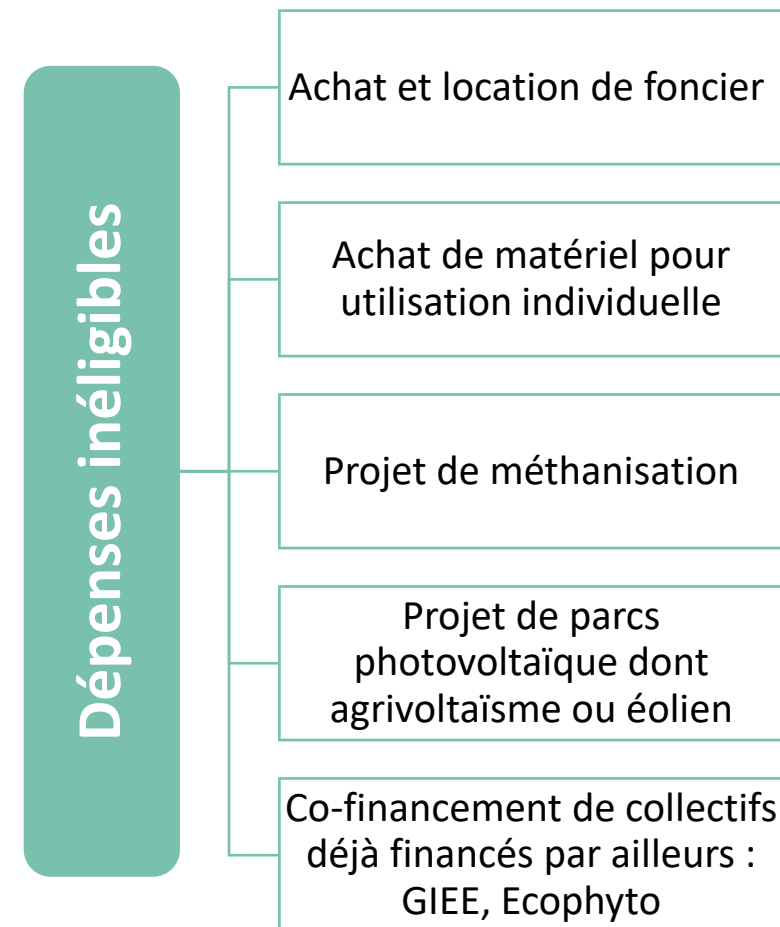
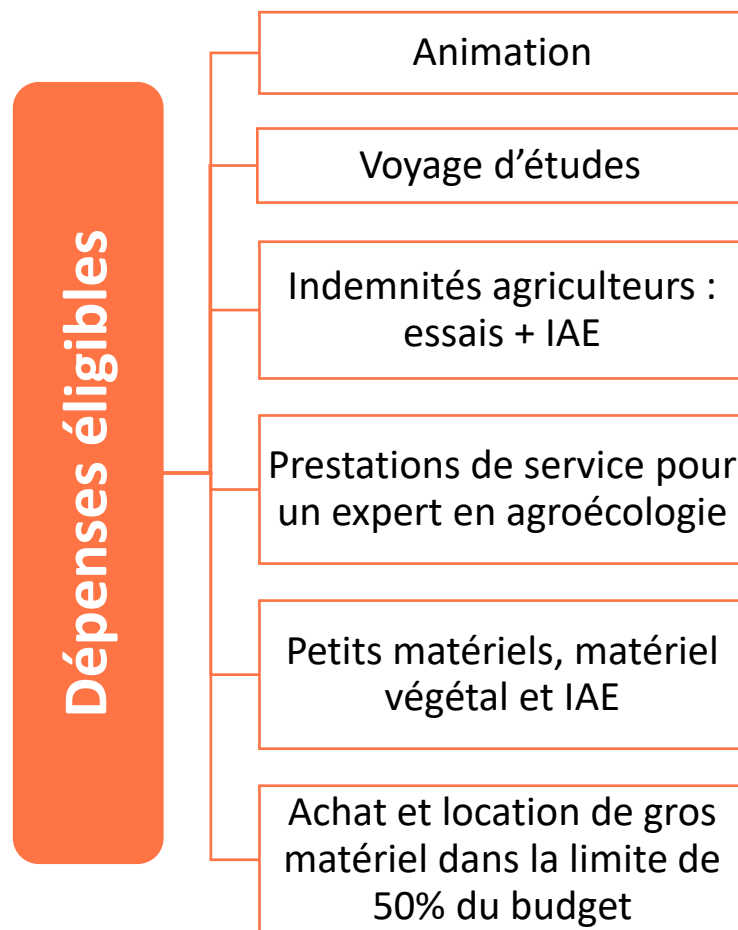
- Associations agricoles
- Associations de développement local
- Bureaux d'étude
- Instituts techniques
- Instituts de recherche
- Coopératives agricoles
- Syndicats d'appellation viticole...

4.2 FINANCEMENT

Quel est le financement de CNR ?



4.3 DÉPENSES ÉLIGIBLES ET INÉLIGIBLES



4.4 CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS



Critères

Solidité opérationnelle du projet /28

- **Solidité de la candidature :**
 - Précision et clarté du plan d'actions
 - Qualité des indicateurs
 - Présentation d'un calendrier clair
 - Maquette financière intégrant au moins 10% d'autofinancement
 - Précision et clarté du budget et du plan de financement
 - Moyens humains clairement identifiés
- Qualité de la **méthodologie d'animation**
- **Liste de livrables définie**
- **Solidité du consortium et du collectif d'agriculteurs**

Ambition du projet /72

- **Pertinence du projet pour répondre aux trois enjeux**
- **Impacts attendus** du projet pour le collectif et pour le territoire face aux 3 enjeux
- **Adéquation du projet avec le territoire :** au regard des enjeux et en lien avec les stratégies et autres projets du territoire
- **Solidité du collectif d'agriculteurs**, dont historique, implication dans la préparation du projet et proximité géographique
- Engagement à **produire, tester ou adapter de la connaissance**
- Proposition d'**actions de capitalisation, diffusion et d'essaimage**
- Proposition d'**actions favorisant la répliquabilité du projet**
- **Engagement du collectif pour réaliser la transition vers une agriculture durable et résiliente au terme du projet**
- Proposition d'une **approche systémique**
- **Projection des changements sur la durée du projet**
- **Pérennisation** du changement au-delà du projet
- Création/maintien **d'emplois**
- Caractère **innovant** du projet

4.5 DÉPÔT DE LA DEMANDE PORTAIL PLANS 5RHÔNE

Déroulé des étapes à suivre pour déposer votre demande :

1 Création de votre compte personnel

2 Dépôt de votre dossier

3 Création du compte de votre structure*

**Cette étape s'effectue au cours de votre 1^{er} dépôt de dossier en étape 2 et n'est à réaliser qu'une seule fois*

Lien tutoriel « pas à pas » du portail P5R :
<https://www.cnr.tm.fr/Tutoriel-depot-de-projet.pdf>

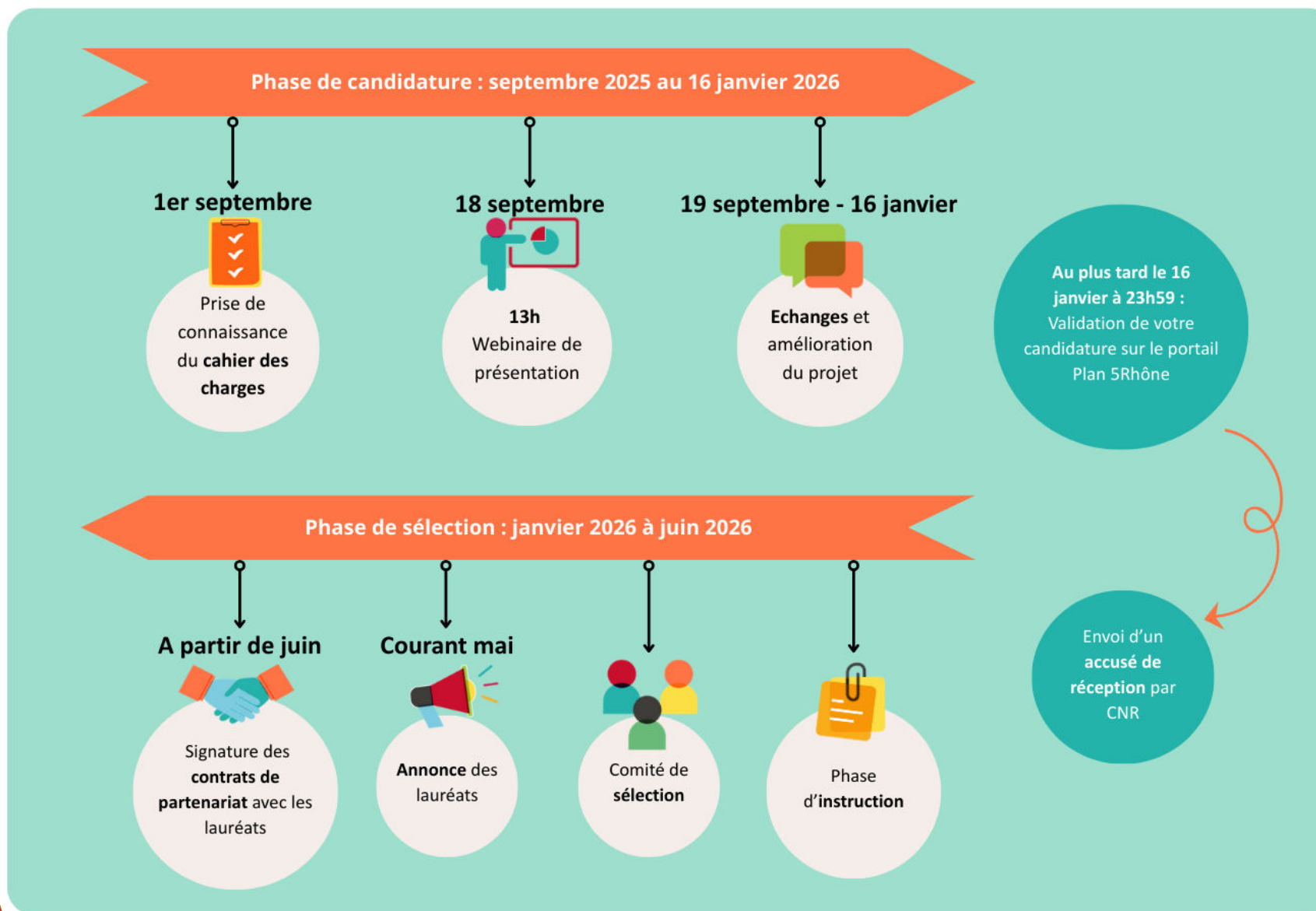
Lien portail P5R :
<https://p5rcnr.mgcloud.fr/>

5

CALENDRIER DE L'AAP



5. ETAPES DE L'APPEL À PROJETS



Liens :

Page internet du Plan 5Rhône :

[Accompagner les territoires
rhodaniens avec les Plans 5Rhône /
CNR](#)

Page internet de l'appel à projets :

[https://www.cnr.tm.fr/actualites/appe
l-a-projets-terres-de-transition-
agroecologique-2025](https://www.cnr.tm.fr/actualites/appe
l-a-projets-terres-de-transition-
agroecologique-2025)

Contact :

aap_agroecologie@cnr.tm.fr

Des questions ?

L'énergie au cœur des territoires

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



cnr.tm.fr

